

en mettant les choses au mieux, avec une instabilité considérable. Dans l'élaboration d'un programme de crédit agricole sain il faut reconnaître que quelle que soit la situation du moment on achète des fermes en vue d'un placement à long terme. De plus, les entreprises de crédit agricole doivent éviter d'agir en agent d'inflation et de déflation de la valeur des terres. Les procédés d'évaluation des terres prennent une grande importance en ce qui regarde le crédit agricole et méritent, de ce fait, une étude et une mise au point constante. Normalement une terre constitue un actif qui ne subit pas de dépréciation et qui sert au cultivateur aussi bien de résidence que d'établissement, et cela tout au long de sa vie de travailleur pour ensuite passer en d'autres mains. Étant donné la faible moyenne de la capacité de rendement du fonds agricole, il faut qu'un crédit hypothécaire soit ouvert afin de prolonger au besoin la période de remboursement au delà de la période d'activité du cultivateur.

Pour sa part, le bétail représente un placement semi-permanent vu qu'il peut se renouveler grâce à la reproduction. Un programme de crédit agricole sain doit reconnaître autant que possible que le bétail constitue pour le cultivateur une sorte de placement à terme assez long.

Par contre, l'outillage agricole est sujet à la dépréciation et à la désuétude. Toutefois, il convient encore ici d'admettre que l'exploitation agricole n'est pas une entreprise où le rendement du capital est élevé et qu'il est nécessaire de prévoir des délais de remboursement suffisamment longs.

Le simple cultivateur a un grand besoin d'être judicieusement renseigné sur l'emploi du crédit agricole et sur les diverses sources disponibles de crédit. En outre, un véritable problème se pose au prêteur dont une des tâches consiste à tenter de connaître à fond les affaires et les projets d'un très grand nombre de particuliers et de diverses entreprises. Il n'est pas douteux que cela explique en partie pourquoi les cultivateurs recourent largement au crédit personnel et local. Il existe un besoin manifeste d'excellents services consultatifs et de services d'extension dans le domaine du crédit et de l'administration agricoles. De plus la Commission du prêt agricole canadien devrait exercer quelque surveillance dans certains cas.

Du jeune homme qui débute dans l'exploitation agricole.

Des diverses catégories d'emprunteurs agricoles, c'est le jeune qui débute dans l'exploitation agricole dont les besoins et les problèmes causent dans le moment le plus de préoccupation. En règle générale, il n'est plus possible d'entreprendre l'exploitation d'un patrimoine sans presque aucun capital. La mécanisation de la culture a considérablement accru l'importance de l'installation agricole efficace de même que celle du matériel nécessaire à son exploitation. Comment alors un jeune homme possédant peu de capital peut-il se lancer dans l'exploitation agricole avec quelque espoir d'y gagner sa vie?

Les réponses fournies à une émission du National Farm Radio Forum qui a eu lieu en décembre 1954 et qui avait pour titre "Débuts" ("Getting started") donne un intéressant tableau des mesures que l'on prend actuellement pour tenter de résoudre ce problème.

A la question: "A quelles sources de crédit les jeunes cultivateurs de votre localité s'adressent-ils au moment de s'établir à leur propre compte?", les réponses ont placé les parents en tête de liste avec une forte avance (la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants se classant bonne deuxième, mais il est à remarquer que l'importance de cette source de crédit diminuera vraisemblablement). Venaient ensuite les prêts personnels puis la Commission du prêt agricole canadien; les banques et les prêts destinés à l'amélioration des terres se révélant aussi d'importantes sources de crédits. Les Junior Farmer Loans d'Ontario et les prêts du Land Settlement Board du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse se sont révélés d'une importance considérable (tout